

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club Besançon Tour, Prends Garde !, représenté par son président Clément Frédéric, et se déroule à la Maison de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux, 1 Avenue Ducat 25000 BESANCON.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo.

Article 3 : L'arbitre du tournoi est Benoît NOYELLES, Arbitre Fédéral Open 2 agréé FIDE.

Article 4 : Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel SharlyChess.

Article 5 : Inscription et pointage. Inscription par internet sur le site du club ou lors du pointage. Le pointage a lieu le samedi 24 janvier 2025 de 14 h 45 à 15 h. Tarifs : adultes : 0 € jeunes : 0 €. Seuls les joueurs qui se seront présentés au pointage seront appariés à la 1ere ronde. Il est possible d'intégrer le tournoi à partir de la ronde 2, mais plus au-delà.

Article 6 : Horaires et dates : début des rondes à 15 h. En gras, la date officielle de la ronde.

- Ronde 1 : **24 janvier**
- Ronde 2 : **31 janvier**, 7 et 14 février
- Ronde 3 : **21 février** et 28 février
- Ronde 4 : **7 mars** et 14 mars
- Ronde 5 : **21 mars** et 28 mars
- Ronde 6 : **25 avril**, 2 & 9 mai
- Ronde 7 : **23 mai** et 30 mai

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs :

- Cadence : 1 h 30 / 40 coups + 30' + 30 sec par coup pendant toute la partie (Fischer).
- Les règles de jeu sont celles de la FIDE.
- La partie est perdue après 30 minutes de retard.
- En cas d'impossibilité de jouer la 1ere ronde, avertissez l'arbitre pour être intégré au tournoi à la seconde. Possibilité également de prendre un bye.
- Pour les autres rondes, le joueur ne pouvant jouer aux dates prévues doit IMPÉRATIVEMENT prévenir son adversaire, convenir d'une nouvelle date qui devient alors la date officielle et adresser une copie des courriels à l'arbitre. Si l'accord n'est pas possible, le joueur qui ne peut être présent à la date officielle perd par forfait. En l'absence de courriel des deux joueurs, les deux perdront par forfait.
- La notation est obligatoire pendant toute la partie.
- La feuille de partie doit être le plus lisible possible et doit comporter le résultat ainsi que les 2 signatures avant d'être remise à l'arbitre.
- Pendant la partie, il est formellement interdit d'analyser dans la salle de jeu.
- Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.
- Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibrer, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou

aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.

Article 8 : Le Bye

Tout joueur pourra prendre un bye, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à un bye maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes.

Article 9 : Classement et prix

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, dans l'ordre : le buchholz tronqué puis la performance.
- Pas de prix pour ce tournoi interne.

Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.